AAPPMA «Le Gardon» de PROISY
Actualisation : Saison 2025

Longueur parcours
▸ 2ème catégorie : 12,7 Km

Domaine privé / Réciprocitaire

Légende cartographie

- Cours d'eau de 2ème catégorie piscicole
- Linéaire classé en « Réserve de pêche »
- Cours d'eau / plan d'eau non géré par l'AAPPMA
- Limite amont/aval des lots de pêche
- XXX Réserve 25m-50m — Nom & Longueur de Réserve (limite aval - limite amont)

Flash-Code
Cartographie interactive
des parcours de pêche

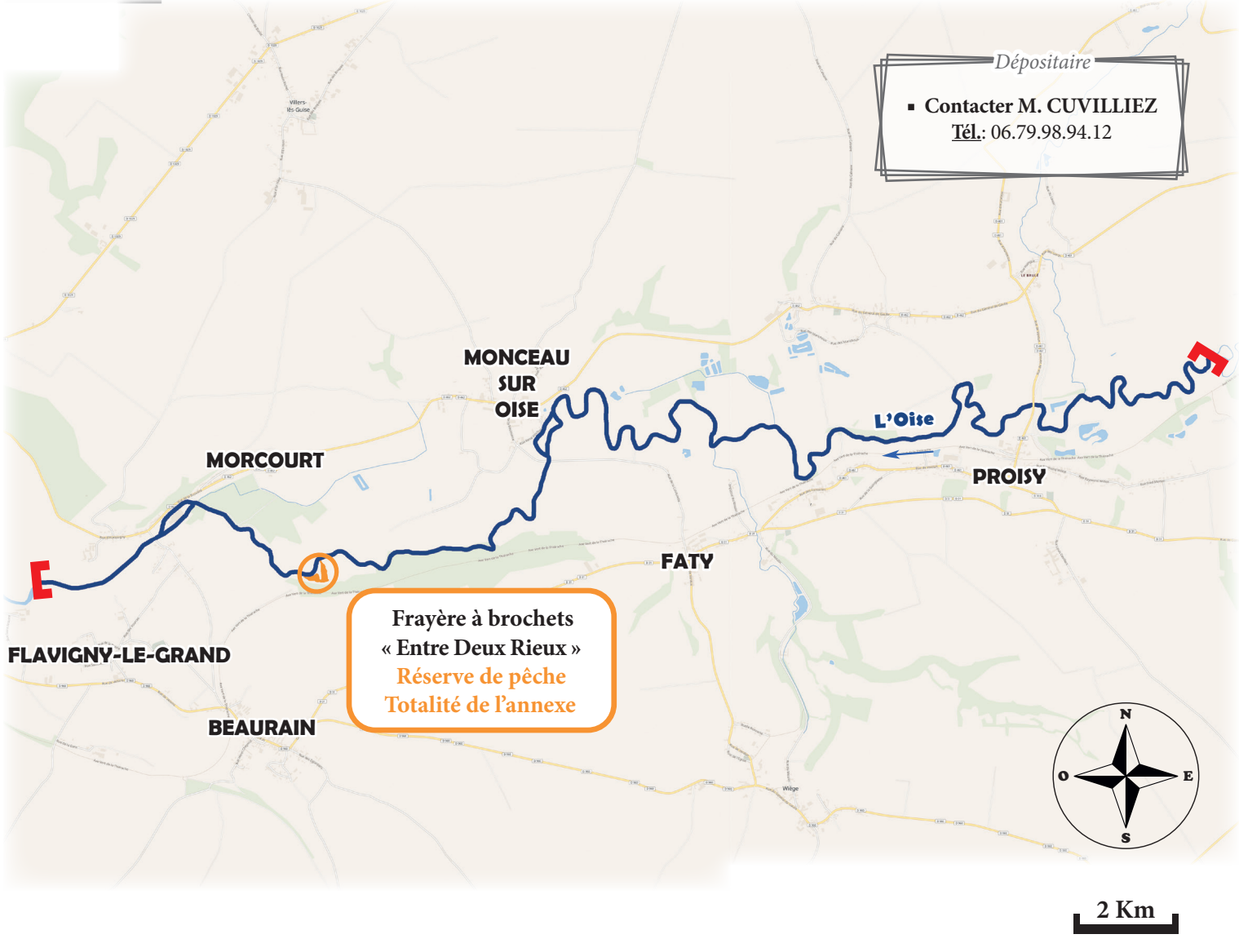

En cas de pollution ou de travaux entraînant un impact sur les milieux aquatiques, prévenez le plus rapidement possible :
- l'Office Français de la Biodiversité au 03.23.23.41.60,
- la Gendarmerie au 17,
- la Fédération au 03.23.23.13.16.